

Département du Tarn

## COMMUNE DE AUSSAC

Le Village 81600 AUSSAC

Tél : 05.63.55.42.17

[mairie.aussac@wanadoo.fr](mailto:mairie.aussac@wanadoo.fr)



### Procès-verbal du 8<sup>o</sup> Conseil Municipal Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h45

L'an deux mille vingt-cinq, le douze février à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire et publique à la salle de la mairie, sous **la présidence de Monsieur Benoît TRAGNÉ, maire** et de **Madame Céline ASTIÉ nommée secrétaire de séance.**

Date de convocation et d'affichage : 06 février 2025

Membres présents : Mesdames et Messieurs Céline ASTIÉ, David BARTHE, Sandra BIERNE, Christine GUIBAUD, Pascal GUIBAUD, Olivier ROUQUETTE, Benoît TRAGNÉ, Michel VILLENEUVE

Membres excusées : Madame Caroline GLEDHILL donne pouvoir à Benoît TRAGNÉ, Madame Christine PIGNOL donne pouvoir à Céline ASTIÉ

Membre absent : Monsieur Sébastien GUISON

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h45.

---

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRÉCÉDENTE

---

Le maire invite les conseillers à approuver le procès-verbal de la séance du 04 décembre 2024 qui a été transmis. Il est approuvé à l'unanimité et sera publié sur le site de la commune sous huit jours.

---

#### ORDRE DU JOUR

---

**Projets de délibérations :**

PROJET AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC : DEMANDE DE SUBVENTIONS

PLU : POINT RENCONTRE AVEC LE CAUE

PERSONNEL COMMUNAL : POINT RENCONTRE AVEC LA COMMUNE DE ROUFFIAC – RECRUTEMENT AGENT TECHNIQUE

POINT MAINTENANCE COPIEUR

**Questions diverses :**

---

#### DELIBERATIONS

---

#### Objet de la délibération N° 2025/01-01

##### **Projet aménagement espace public : demande de subventions**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de relancer le projet concernant l'aménagement de l'espace public aux abords de la mairie.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande financière auprès du Département du Tarn, de l'Etat au titre de la DSIL, de la Région et de la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet qui subventionnent les opérations d'aménagement d'espace public.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé est le suivant :

<b>AMENAGEMENT ESPACE PUBLIC</b>		
Travaux		208 210.00 €
Enfouissement cable fibre / cuivre		6 550.61 €
Frais de bornage - géomètre		4 280.00 €
Maitrise d'œuvre		14 297.50 €
Mission coordination matière SPS		2 265.00 €
Eclairage public		13 554.35 €
<b>Total HT</b>		<b>249 157.46 €</b>
<b>Subventions</b>		
DEPARTEMENT	20%	49 831.49 €
ETAT - DSIL	30%	74 747.24 €
REGION	20%	49 831.49 €
CAGG - Fonds de concours	10%	24 915.75 €
<b>Total subventions demandées</b>		<b>199 325.97 €</b>
<b>Reste à la charge de la commune HT</b>	20%	<b>49 831.49 €</b>

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve l'opération de l'aménagement de l'espace public et les modalités de financement,
- Approuve le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus,
- S'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- Autorise le maire à solliciter des subventions auprès du Département du Tarn, de l'Etat au titre de la DSIL, de la Région et de la Communauté d'Agglomération Gaillac – Graulhet au titre du Fonds de Concours pour cette opération,
- Autorise le maire à signer tout document relatif à cette opération.

#### **PLU : point rencontre avec le CAUE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le CAUE a transmis son étude concernant le projet de construction avec 3 scénarios différents

Une prochaine rencontre avec le CAUE aura lieu le jeudi 13 mars

#### **Personnel communal : point rencontre avec la commune de Rouffiac – recrutement agent technique**

La commune de Rouffiac a embauché un agent technique à temps complet et serait disposée à mettre à disposition cet agent à la commune pour l'entretien des espaces verts et travaux divers.

Une rencontre avec l'agent et le Maire de la commune de Rouffiac devrait avoir lieu prochainement.

#### **Point maintenance copieur**

La société Equasys a informé, qu'en raison de la date de fabrication trop ancienne du copieur, qu'elle n'était plus en mesure d'assurer en totalité la maintenance.

Une réflexion devra être envisagée sur la possibilité d'acquérir un nouveau copieur.

---

---

QUESTIONS DIVERSES

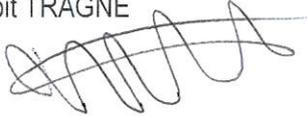
---

---

La séance est levée à 19 h 15.

Ainsi fait et délibéré le 12 février 2025

Le Maire,  
Benoit TRAGNÉ



La secrétaire de séance,  
Céline Astié



